



LE FLASH SULNIACOIS

Février 2017 - N° 429 www.sulniac.fr infos@mairie-sulniac.fr



DATES A RETENIR

En février

- Vendredi 10 février :**
- Ciné-Club Médiéval à la Médiathèque p1
- Samedi 11 février :**
- Repas des Montagnards foot à la salle des fêtes p1
- Dimanche 19 février :**
- Randonnée à Vannes p2
- Jeudi 23 février :**
- Conseil municipal p4
- Vendredi 24 février :**
- Projection d'un documentaire à la Médiathèque p1
- Samedi 25 février :**
- Réunion jardins potagers en mairie p4
- Soirée loto à la salle des fêtes p1
- Dimanche 26 février :**
- Après-midi loto à la salle des fêtes p1
- Lundi 27 février :**
- Atelier RIPAM au chalet p3
- Mardi 28 février :**
- Rendez-vous des p'tites z'oreilles à la Médiathèque p2

En mars

- A partir du 1^{er} mars :**
- Distribution de la nouvelle carte électorale p4
- Jeudi 2 mars :**
- Atelier RIPAM au chalet p3
- Date limite de dépôt des dossiers de demande de subvention 2017 p4
- Dimanche 5 mars :**
- Repas de chasse à la salle des fêtes p1
- Randonnée à Billiers p2
- Mercredi 8 mars :**
- Repas mensuel pour les séniors p2
- Jeudi 9 mars :**
- Atelier RIPAM au dojo, salle A.MILLIAT p3

CINÉ-CLUB MÉDIÉVAL

Vendredi 10 février à 20h30 à la salle du Conseil et des Mariages :

Projection du film LEGEND de Ridley Scott (1985) avec Tom Cruise et Mia Sara

20h30 : présentation sur les Licornes

21h : projection du film "Legend"

22h40 : verre de l'amitié

Entrée à prix libre

Organisation Artémusie et la Médiathèque

REPAS DES MONTAGNARDS FOOT

Samedi 11 février à partir de 19h, à la salle des fêtes, ouvert à tous.

♦**Au menu** : kir, feuilleté, tartiflette, dessert, café.

♦**Tarif** : 12 € ; enfant de moins de 12 ans : 6 €

Renseignements et réservations : M.Hubert LE MAILLOUX au 06 84 16 41 81 ou au bar « Le Sulniac ».

Organisation : Les Montagnards-Football

FILM DOCUMENTAIRE - GRATUIT

Vendredi 24 février à 20h30 à la médiathèque : en avant-première des **Rencontres du Cinéma Européen**, réservez votre soirée pour la projection de "**Social Attitudes**", de Gilles BERGO. "*Un petit café, de "vrais" gens. Eclairés, intelligents, pauvres, érudits, touchants êtres humains. Ils nous parlent face caméra.*"

La séance sera présentée par un intervenant Cin'écran, coordinateur de l'événement.

Entrée gratuite.

Organisation : Médiathèque

SUPER LOTO

animé par TCF Animation

Samedi 25 février à 20h, ouverture des portes à 18h30,

Dimanche 26 février à 14h, ouverture des portes à 12h,

à la salle des fêtes

La carte : 3€, 3 cartes : 8€, 6 cartes + 1 gratuite : 15€

Nombreux et superbes lots, bons d'achats et lots surprises.

Buvette, restauration, gâteaux sur place.

Organisation : APEL et OGEC Ecole Ste Thérèse

REPAS DE CHASSE

Dimanche 5 mars à partir de 12h à la salle des fêtes, ouvert à tous.

♦**Menu** : kir, crudités et terrine, civet de chevreuil, fromage, dessert, café,

♦**Tarifs** : 12 € - 6 € pour les propriétaires et exploitants de la société de chasse communale - 3 € pour les enfants de moins de 12 ans. Les tickets sont en vente dans les commerces.

Organisation : l'association des chasseurs 1

VIE SPORTIVE

LES MONTAGNARDS - FOOTBALL

♦Mémento sportif du mois :

Dimanche 12/02/2017 : en championnat, SULNIAC C se déplace à Plaudren 2, match à 13h. En championnat, les vétérans se déplacent à Marzan, match à 10h00.

Dimanche 26/02/2017 : en championnat, Sulniac se déplace à Saint-Jacut les Pins, match à 15h; SULNIAC B se déplace à Questembert 3, match à 13h; SULNIAC C se déplace à Lanester 2, match à 13h. En championnat, les vétérans reçoivent Damgan, match à 10h00.

♦**Samedi 11 février : repas d'hiver : tartiflette**, ouvert à tous, à partir de 19h, salle des fêtes. Au menu : kir, entrée, tartiflette, dessert, café. Tarifs : 12 € : adulte, 6 € : - 12 ans

Contact : Alain BOSSARD 06 61 88 38 47

SULNIAC RANDO

♦**Nos prochaines sorties dominicales** : rendez-vous dès 13h45 pour le covoiturage :

- **Dimanche 19 février** : Vannes

- **Dimanche 5 mars** : Billiers

Tous les rendez-vous sont au parking de la salle des fêtes.

Contact : 06 09 10 02 06 – sulniacrando.blogspot.com

sulniacrando@yahoo.fr

LES MONTAGNARDS - BASKET

Pour la 2nde phase de la saison, l'équipe des U15 Féminines évolue en championnat Région Honneur. Après avoir remporté tous ses matchs de la 1^{ère} phase au niveau D1 Départemental, elle va affronter les équipes de JANZE (Volontaires), IE BREST Basket 29, Pays de FOUGERES Basket, AL PLOUFRAGAN et MORLAIX St-Martin Basket.

♦Mémento sportif du mois :

Tous les horaires des matchs et tous les résultats sont sur le site du club : <http://www.montagnardsbasketsulniac.com/>

Venez nombreux soutenir nos équipes !

Buvette et ventes de gâteaux lors des matchs à domicile.

♦Repas annuel du club :

Ambiance et soirée dansante animée par un DJ

Samedi 1^{er} avril 2017 à partir de 19h00 à la salle des fêtes de Sulniac.

♦**Basket loisirs - détente : tous les mercredis de 20h30 à 22h30** à la salle multisports Alice MILLIAT. Vous souhaitez pratiquer le basket dans la bonne humeur sans contrainte de matchs de championnat le week-end, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre chaque mercredi soir.

Contact : Pascale BOTHEREL : 06 73 57 64 88

Lénaïg RYO : 02 97 43 26 31

Facebook : <http://facebook.com/montagnards.sulniac.basket>

Site internet : <http://www.montagnardsbasketsulniac.com/>

VIE SOCIALE

SOLIDARITÉ

Un très grand merci à vous tous qui nous êtes venus en aide après l'incendie de la maison. Grâce à vous, nous dormons au chaud, mes garçons ont retrouvé des vêtements et le moral est bon malgré tout.

Nous sommes toujours à la recherche de dons pour remplacer le linge de lit, le mobilier des chambres, lits, étagères, tables de nuit. Merci de communiquer par SMS au 06 35 26 56 97

Voisins, amis, inconnus, merci encore ! Agnès O'CONNELL.

VIE SOCIALE (suite)

REPAS MENSUEL POUR LES SENIORS DE PLUS DE 80 ANS

Depuis septembre 2016, le CCAS propose, en partenariat avec l'ADMR, une rencontre conviviale et régulière autour d'un repas pour les personnes âgées de 80 ans et plus, qui peuvent se déplacer ou être conduites par un proche jusqu'à la Maison des Aînés, au village des aînés.

Le repas a lieu le 2^e mercredis de chaque mois. Il est préparé par Jean-Pierre JEHANNO, cuisinier du restaurant scolaire et son équipe. Il est servi par un ou une salariée de l'association locale ADMR avec laquelle le CCAS a signé une convention.

Le CCAS a fixé à 9 € la participation au repas. Les inscriptions se font auprès du CCAS trois semaines avant la date du repas.

Il est toujours possible de rejoindre le petit groupe de convives.

Prochaine rencontre mensuelle, mercredi 8 mars, à 12h15, à la Maison des Aînés.

Renseignements et inscriptions en Mairie **avant le 20 février** au 02 97 53 23 02.

CLUB DES AINÉS

Jeudi 16 février : réunion. **Jeudi 23 février** : après-midi crêpes.

Vendredi 24 février : cinéma à 14h.

Mercredi 15 mars : réunion cantonale à La Vraie Croix.

Mercredi 26 avril : journée retrouvaille à La Vraie Croix.

Contact : Henri LE DROGUENNE 02 97 53 25 65

VIE CULTURELLE

MÉDIATHÈQUE-LUDOTHÈQUE

Les temps forts du premier trimestre 2017 :

♦Les affiches réalisées par les écoles de Sulniac pour le Salon du Livre 2017 sont visibles à la Médiathèque jusque fin février !

♦En avant-première des **Rencontres du Cinéma Européen**, réservez votre soirée du **24 février, à 20h30**, pour la projection de "**Social Attitudes**", de Gilles BERGO. La séance sera présentée par un intervenant Cin'écran, coordinateur de l'événement. Entrée gratuite.

♦Le prochain **rendez-vous des P'tites Z'Oreilles**, ce sera le **28 février**, de 10h à 11h30 (ouvert à toute personne s'occupant d'enfants de moins de 3 ans, parents, grands-parents, nous...) N'hésitez pas à vous inscrire auprès de la Médiathèque pour recevoir notre invitation trimestrielle.

♦Le 31 janvier, nous avons procédé à **l'échange de documents de la Médiathèque départementale**. Ce sont 350 nouveaux livres qui rejoignent nos rayonnages et attendent d'être découverts. N'hésitez pas à nous faire vos réservations de documents, la Médiathèque départementale assurant tous les 15 jours un service de navettes. Le catalogue de la MDM est consultable en ligne, sur le site du Conseil départemental : www.morbihan.fr

♦Abonnement :

15.10 € pour les familles Sulniacoises

18.40 € pour les familles hors Sulniac

Tarif estivant (ou court séjour) : 5.70 € (+ chèque de caution de 20 €)

Et pour connaître notre actualité, n'oubliez pas de consulter régulièrement notre blog :

<http://depagesenpages.hautefort.com>

Contact : 02 97 53 1174 - mediatheque@mairie-sulniac.fr

ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

alsh@mairie-sulniac.fr

L'accueil de loisirs est ouvert pendant les **vacances d'hiver du 13 au 24 février**. Les inscriptions sont closes mais quelques places restent disponibles. Vous pouvez formuler votre demande par courriel à cette adresse alsh@mairie-sulniac.fr.

- ♦ Pendant les vacances, les horaires sont :
 - de 7h15 à 9h30 : arrivée des enfants.
 - à 12h à la salle des fêtes : si vos enfants inscrits l'après-midi déjeuner à l'accueil de loisirs.
 - à 13h00 à la salle des fêtes : si vos enfants sont inscrits l'après-midi.
 - de 17h00 à 19h00 : départ des enfants.

Pour plus de détails concernant les programmations, consultez le programme affiché à l'accueil de loisirs, à la médiathèque ou à la mairie et sur le site internet : www.sulniac.fr

Pour tout renseignement concernant la vie de l'ALSH, contactez la directrice Nathalie HUBERT au 06 26 75 44 45

TRANSPORT SCOLAIRE VERS LES COLLEGES D'ELVEN

Le collège public d'Elven sera opérationnel à la rentrée de septembre prochain avec l'ouverture des trois premiers niveaux (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}), celui de 3^{ème} ouvrira à la rentrée de septembre 2018.

Les transports scolaires vont être adaptés. La desserte de Sulniac dépendra de Golfe du Morbihan Vannes agglomération, les élèves seront transportés par Kicéo. Les élèves rentrant en 6^{ème} seront accueillis à Elven dès septembre 2017.

Une phase transitoire est prévue afin d'assurer la continuité de la scolarité dans le même établissement dans une logique de respect des cycles (cycle 4 : 5^{ème} à la 3^{ème}). Les transports scolaires seront donc maintenus pour les années 2017-2018 et 2018-2019 de Sulniac vers Questembert sous certaines conditions. Pour l'année 2017-2018, les élèves actuellement scolarisés en 5^{ème} et 4^{ème} à Questembert pourront être transportés sans dérogation.

Les élèves actuellement scolarisés en 6^{ème} à Questembert démarrent un nouveau cycle en 5^{ème}, leur secteur transport scolaire deviendra Elven dès la rentrée 2017.

Si la scolarisation en collège privé n'est pas sectorisée, l'utilisation des transports scolaires dépend des mêmes règles que celles du collège public.

Madame FAVREAU, Inspectrice d'Académie, et Monsieur AUFFRET, Inspecteur de l'Éducation Nationale, ont présenté le nouveau collège lors de la rencontre à Sulniac le 26 janvier. De nombreux parents ont pu avoir des réponses à leurs interrogations.

Pour tout renseignement, contactez la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale au 02 97 01 86 70 ou ce.divel56@ac-rennes.fr

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Prochains ateliers du RIPAM :

♦ à **Sulniac** au chalet de l'accueil périscolaire : le **lundi 27 février** et le **jeudi 2 mars**, au dojo le **jeudi 9 mars** de 9h30 à 11h30.

♦ à **Treffléan** le **jeudi 16 février** à la garderie périscolaire de 9h30 à 11h30.

Contact : Maison de l'Enfant à St Nolf au 02 97 45 58 66 courriel : ripamargoet@gmail.com

ÉCOLE ST JEAN BAPTISTE

Pensez dès à présent à l'inscription de vos enfants pour la rentrée prochaine ! Documents nécessaires pour l'inscription : livret de famille, carnet de santé.

Contact : eco56.stjb.le-gorvello@enseignement-catholique.bzh ou au 02 97 43 05 01

L'APEL St Jean Baptiste a créé sa page facebook : <https://www.facebook.com/stjeanbaptistesulniac/>

L'APEL organise également une collecte de cartouches d'encre vides (laser et jet d'encre) de vos imprimantes. N'hésitez pas à les mettre de côté et à venir les déposer à l'école à la sortie à 16h30.

MAISON DES JEUNES

Programme des vacances de février :

10/14 ans : ouvertures jeux MDJ, journée sport/escalade, passerelle kamishibai, sortie graff à Nantes et spectacle de danse hiphop, p'tit dèj et jeux à la MDJ, tournoi de handball, journée « zen/beauté », temps projet camp/bivouac, tournoi futsal et jeux vidéo,...

14/17 ans : ouvertures jeux MDJ, escalade, sortie graff à Nantes et spectacle de danse hiphop, p'tit dèj et jeux à la MDJ, tournoi de handball, soirée à la MDJ, rando vtt, atelier cuistots, atelier bricol' bois, tournoi billard/babyfoot, sortie ciné, ...

Dates, horaires et informations complémentaires sur le blog de la MDJ : www.mdjsulniac.skyrock.com

♦ **Concert** : « L'Âge d'Or du Rap Français », concert hiphop/ragga le **vendredi 31 mars, à Rennes** (départ 18h30/retour 0h00). 30 artistes de la scène rap des années 90' : Neg'Marrons, Secteur A, Passi, Menelik, Nuttea, Assassin, Ministère Amer, ... Tarif de 22,52€ à 31,54€ selon QF. Il reste quelques places (pour les 12/17 ans) !

♦ **Raid Aventure Dordogne 14/16 ans fin août 2017 (1 semaine)** :

La MDJ propose cette année encore aux jeunes de 14 à 16 ans de former des équipes (mixtes de préférence même si ce n'est pas obligatoire) de 3 jeunes afin de participer au plus grand raid aventure jeune de France.

Les pré-inscriptions débutent en février, seules les 70 premières équipes au niveau national qui auront envoyé leur dossier pourront participer ! Les jeunes intéressés se retrouveront dès le **mercredi 22 février à 13h à la MDJ** pour constituer des équipes, compléter les dossiers d'inscription des équipes et ainsi confirmer leur participation avec l'accord des parents. Nous ferons aussi une petite rando vtt autour de Sulniac.

Tarif : de 80€ à 100€ environ selon quotient familial, des actions d'autofinancement pourront être lancées pour réduire encore ce tarif.

♦ **Pour t'inscrire aux activités ?**

Tu peux joindre Julien AUDRAN au Service Jeunesse de la mairie de Sulniac au 06.26.75.44.11 ou par mail :

jeunesse@mairie-sulniac.fr

Tu peux venir à la Maison des Jeunes les mercredis, vendredis de 14h à 18h et samedis de 14h30 à 18h.

Réseau BABY-SITTING de la MDJ

POUR METTRE EN LIEN LES PARENTS ET LES JEUNES !!! Ce service gratuit de mise en relation concerne les jeunes de la MDJ de Sulniac, prioritairement les jeunes de plus de 16 ans qui souhaitent garder des enfants de façon ponctuelle ou régulière et les parents à la recherche d'un(e) baby-sitter. Pour plus d'infos, se renseigner auprès des animateurs jeunesse de la MDJ. **Contact** : 06.26.75.44.11

CARTES NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)

Depuis le 1^{er} décembre 2016, les demandes de cartes nationales d'identité sont désormais à effectuer dans les mairies qui traitent les passeports biométriques.

La mairie de Sulniac ne traite donc plus les dossiers.

En ce qui concerne Sulniac, **les mairies les plus proches sont : Questembert, Theix-Noyal, Vannes, Sarzeau, Muzillac** (liste complète sur www.sulniac.fr – rubrique Démarches administratives). **Attention aux délais : comptez deux mois pour avoir un rendez-vous, plus environ 3 semaines pour l'établissement de la carte !**

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie de territoire pour les personnes mineures est à nouveau en vigueur.

La démarche ne nécessite pas de se rendre en Mairie. Un formulaire CERFA est à télécharger, à compléter par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale, à imprimer et à signer.

Le mineur voyagera avec ce formulaire, sa pièce d'identité en cours de validité et la copie de la pièce d'identité du parent signataire du formulaire. www.service-public.fr

JARDINS POTAGERS

Vous envisagez de cultiver des légumes, des fleurs. La commune met à votre disposition des parcelles de terre pour pratiquer le jardinage. A la réunion du **samedi 25 février à 11h30 en Mairie**, nous répartirons les terrains disponibles. **Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au 24 février** et doivent être présentes à la réunion.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Téléphone mobile : quelle est la qualité de votre réseau ?

L'Etat permet aux mairies, via une plateforme créée spécialement, de recenser les problèmes de couverture mobile sur l'ensemble du pays. Sulniac ne dispose pas d'une couverture parfaite malgré des besoins évidents. Afin de constituer un dossier argumenté, nous avons besoin de collecter des informations précises sur les problèmes récurrents de réception du réseau, de non-réception à certains endroits, et le nom de l'opérateur concerné. Si vous le souhaitez, merci d'envoyer votre message détaillé à accueil@mairie-sulniac.fr ou par téléphone au 02 97 53 23 02.

Attention aux mails frauduleux :

Le piratage des boîtes mails est assez fréquent : une fausse adresse (*qui ressemble à celle d'un de vos contacts*) envoie un mail à tous vos contacts récupérés. Avant de répondre à ce qui ressemble à une demande d'aide le plus souvent, prenez la précaution de contacter la personne directement (au numéro habituel) pour vérifier.

Les appels publicitaires intempestifs sur le téléphone fixe :

Vigilance : au moment de compléter un dossier ou un formulaire, de conclure un contrat, si vous devez noter votre numéro de téléphone, vérifiez qu'il ne sera pas réutilisé à des fins commerciales et s'il est vraiment nécessaire de l'indiquer.

Le service BLOCTEL (www.bloctel.gouv.fr ou par courrier postal) permet aux abonnés, hors professionnels, de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage commercial. Pour une durée de 3 ans renouvelable, vous êtes protégé du démarchage téléphonique (sauf cas particuliers).

☎ Vends motoculteur de marque Kubota, bon état avec accessoires. Visible à Sulniac. Tél : 06 13 27 84 43.

☎ Donne vinyles 33 tours. Tél 06 14 82 07 54

♦ **Prochaine réunion du CONSEIL MUNICIPAL :** **jeudi 23 février à 20h30** à la salle du Conseil municipal, près de la médiathèque, ouverte au public.

♦ **A LOUER, pour les professionnels, ATELIER-RELAIS de 90 m²** à la zone d'activités de Kervendras.

Renseignements en mairie auprès de Vanessa MARTINS au 02 97 53 23 02 ou vanessa.martins@mairie-sulniac.fr

♦ **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Le formulaire de demande de subvention 2017 pour les associations est disponible à l'accueil de la mairie ou sur demande par courriel. Il est à déposer complété avant le **jeudi 2 mars dernier délai**. Contact : accueil@mairie-sulniac.fr

LISTES ÉLECTORALES

♦ **Cartes électorales**

Tous les électeurs vont recevoir une nouvelle carte électorale cette année. Elles seront distribuées à partir du 1^{er} mars 2017 sur une période couvrant trois semaines.

Les jeunes qui auront 18 ans au 23 avril seront invités à une cérémonie citoyenne de remise de la carte d'électeur le samedi 8 avril à 11h.

Voici quelques conseils : les enveloppes dans lesquelles les cartes sont insérées sont de petit format, merci de faire attention à ne pas éventuellement les jeter avec vos publicités.

Les nouvelles cartes sont identiques aux précédentes. Dès réception de la nouvelle, merci de détruire votre ancienne carte afin de ne pas présenter une mauvaise carte le jour des élections. Si votre carte ne vous parvient pas, vous n'avez peut-être pas effectué votre changement d'adresse en temps et en heure. Elles seront donc disponibles à la mairie début avril.

Si vous vous êtes inscrits et que vous ne recevez pas votre carte ou si vous constatez une erreur sur la carte, merci de le signaler rapidement au service élections.

♦ **Bénévoles - Nous sollicitons des volontaires** pour les bureaux de vote lors des élections des 23 avril, 7 mai (présidentielles) 11 juin et 18 juin prochains (législatives). Si vous souhaitez tenir des tours de garde d'environ 2 h 30 chacun, ou être scrutateurs pendant le dépouillement, merci de contacter **le service élections de la commune**, Vanessa MARTINS au 02 97 53 23 02 ou sur : vanessa.martins@mairie-sulniac.fr (de préférence) en indiquant vos disponibilités (jours et heures) et votre courriel.

♦ **Vote par procuration** - Elles peuvent être établies dans toute gendarmerie, commissariat de police ou tribunal d'instance de son domicile ou lieu de travail. Vous devez vous munir d'une pièce d'identité et connaître l'état civil du mandataire (personne qui vote à votre place). Le mandataire doit obligatoirement voter dans la même commune mais pas obligatoirement dans le même bureau que le mandant (personne qui donne procuration).

Le mandant peut préparer sa démarche avant de se rendre au guichet : dans ce cas, il remplit en ligne et imprime le formulaire cerfa n°14952*01 qu'il présente ensuite au guichet. Merci de les établir au moins une semaine avant le jour du scrutin qui vous concerne, pour permettre la transmission des documents en mairie.

♦ **Bureaux de vote - 3 Bureaux à Sulniac :** bureaux 1 et 2 à la Salle des Fêtes, route de Ker Avalen et le Bureau 3 au Point Accueil Jeunes du Gorvello, rue des Ducs de Bretagne

Flash de mars : dépôt des articles pour le 02/03 distribution le 10/03. Réalisation et impression Mairie de Sulniac - Distribué le 10 février 2017.